

Table des matières

Préface	7
Le périmètre réglementaire des professionnels des opérations de prêt au Luxembourg	9
<i>Udo PRINZ, Boika DELEVA et Ewa BAGINSKA</i>	
Introduction	9
Chapitre I. Les opérations de prêt sous la LSF	12
Section 1. Le champ d'application <i>ratione materiae</i>	12
§ 1. Les établissements de crédit	13
§ 2. Le professionnel effectuant des opérations de prêt	15
A. Le statut réglementaire particulier du professionnel effectuant des opérations de prêt	15
1. Un statut distinct des entreprises d'investissement	15
2. L'accès à l'activité du professionnel effectuant des opérations de prêt et son régime réglementaire	17
B. Les éléments de l'activité du professionnel effectuant les opérations de prêt	20
1. L'activité professionnelle	20
2. Prêt au public	21
3. Pour compte propre	24
4. Les opérations de prêt relevant de l'article 28-4 de la LSF	26
Section 2. Le champ d'application <i>ratione loci</i> et les aspects territoriaux	31
§ 1. L'octroi de prêts par des entités non luxembourgeoises établies dans l'UE et par des entités établies dans un pays tiers	32
A. Le périmètre réglementaire de la LSF et la question du lieu de la prestation caractéristique	32
B. Le passeport européen et les articles 30 et 32 de la LSF	38
1. Succursale luxembourgeoise	40
2. L'opération de prêt en libre prestation de services	42

C.	Le passeport européen en vertu de l'article 31 de la LSF – Cas spécifique d'un établissement financier d'origine communautaire	43
D.	L'assujettissement des professionnels de prêt de pays tiers ou de professionnels d'origine communautaire autres que les établissements de crédit ou entreprises d'investissement sous l'article 32 de la LSF	45
1.	Succursale luxembourgeoise	45
2.	L'octroi de prêts au Luxembourg avec une présence temporaire et occasionnelle <i>versus</i> l'octroi de prêts depuis l'étranger de façon purement transfrontalière	47
§ 2.	Le prêt sous le régime des entreprises d'investissement de pays tiers de l'article 32-1 de la LSF	51
A.	Le prêt auxiliaire à des contreparties éligibles et à des clients professionnels « <i>per se</i> »	53
B.	Le prêt auxiliaire à des clients de détail et à des clients professionnels sur demande	56
C.	L'initiative exclusive du client	57
§ 3.	L'octroi de prêts transfrontaliers par un professionnel de prêt luxembourgeois	58
Chapitre II.	Les exemptions du régime prévues par la LSF et les régimes particuliers	60
Section 1.	L'octroi de prêts par des entités réglementées hors champ d'application de la LSF	60
§ 1.	L'activité de prêt par les entreprises d'assurance et de réassurance	60
§ 2.	L'activité de prêt par les fonds d'investissement, y compris les fonds de dette, et leurs véhicules luxembourgeois	63
§ 3.	L'activité de prêt par les établissements de paiement et de monnaie électronique	66
§ 4.	L'activité de prêt par les organismes de titrisation	67
Section 2.	L'octroi de prêts par des véhicules sous contrôle d'une entité réglementée	69
Section 3.	Le prêt intragroupe	70
§ 1.	Notion de groupe	71
§ 2.	Le critère d'exclusivité	74
Section 4.	Crédit à la consommation	76

Section 5. Les intermédiaires de crédit	78
§ 1. Les intermédiaires régis par le Code de la consommation	78
§ 2. Les autres intermédiaires	79
Section 6. Prestataires de services de crédit	80
Index des principaux mots-clés	81
L'intermédiaire de crédit immobilier : meilleur ami du banquier ou prestataire au service du client ?	83
<i>Annick HUCKER et Bob SCHARFE</i>	
Introduction	83
Chapitre I. Les crédits immobiliers	84
Section 1. Un domaine régi par les banques	84
§ 1. Un monopole bancaire ?	84
§ 2. Le cadre réglementaire des marchés des crédits résidentiels à travers les années	85
§ 3. La loi du 23 décembre 2016 sur les contrats de crédit aux consommateurs relatifs aux biens immobiliers à usage résidentiel	86
Section 2. La nécessité d'une protection du consommateur en matière de crédits immobiliers – Protection notamment à travers le législateur et la Commission de surveillance du secteur financier	87
§ 1. Le consommateur – Partie contractante plus faible ?	87
§ 2. La protection du consommateur par le législateur ?	88
§ 3. Le rôle de la Commission de surveillance du secteur financier	91
Chapitre II. L'intermédiaire de crédit immobilier (ICI)	92
Section 1. Un statut bien encadré	92
§ 1. L'agrément	93
§ 2. Le passeport européen	95
§ 3. La surveillance des ICI par la CSSF	96
Section 2. Un acteur de référence à prendre en compte ?	99
§ 1. Un statut innovant	99
§ 2. L'ICI : un professionnel polyvalent	100
§ 3. La rémunération du ICI	100
Conclusion	101

The EBA Guidelines on Loan Origination and Monitoring (EBA/GL/2020/06) in the Context of EU Law	103
<i>Werner WINNEN</i>	
Introduction	103
Chapter I. Role and Objectives, Tasks and Powers of the EBA	106
Chapter II. The Legal Nature and Judicial Review of the EBA Guidelines in the Context of EU Law	111
Section 1. EBA Guidelines in the Context of EU Law	112
Section 2. The Legal Nature and Judicial Review of EBA Guidelines	118
Chapter III. The EBA Guidelines on Loan Origination and Monitoring	121
Section 1. The Council's Action Plan 2017 and the FSC Report 2017	121
Section 2. The EBA Guidelines on Loan Origination and Monitoring in the Context of the CRD and EBA Guidelines on Internal Governance	123
§ 1. The CRD	123
§ 2. The EBA Guidelines on Internal Governance and the CSSF Circular 12/552	126
A. The EBA Guidelines on Internal Governance	127
B. Circular CSSF 12/552	132
Section 3. The EBA Guidelines on Loan Origination and Monitoring in the Context of the CCD and MCD	134
Section 4. Key Aspects of the EBA Guidelines on Loan Origination and Monitoring	139
§ 1. Internal Governance for Credit Granting and Monitoring	141
§ 2. Loan Origination Procedures	146
§ 3. Pricing	152
§ 4. Valuation of Immovable and Movable Property	153
§ 5. Monitoring Framework	155
Conclusion	158

La conclusion du contrat de crédit	161
<i>Aurélia VIÉMONT</i>	
Introduction	161
Chapitre I. L'entrée en relation	162
Section 1. Entrée en relation à distance	162
§ 1. L'exercice de l'activité de crédit à distance	162
A. Établissements de crédit au sein de l'EEE	163
B. Autres professionnels au sein de l'EEE	163
C. Établissements de crédit et Autres Professionnels hors EEE	164
D. Succursales au sein de l'EEE d'un établissement de crédit hors EEE	164
§ 2. Règles applicables à la commercialisation à distance des contrats de crédit	165
A. Règles d'application générale	165
B. Règles d'application particulière – Emprunteurs consommateurs	167
Section 2. Les exigences préalables à la conclusion du contrat de crédit	169
§ 1. La publicité	169
A. Régime commun à tous les emprunteurs	169
B. Les emprunteurs consommateurs	170
§ 2. Les obligations précontractuelles	171
A. Régime commun à tous les emprunteurs	171
1. Obligation de connaître son client	171
2. Obligation d'information et de mise en garde	172
B. Les emprunteurs consommateurs	173
1. L'offre préalable	173
2. L'évaluation de la solvabilité du consommateur	175
Chapitre II. La formation du contrat	178
Section 1. Caractéristiques du contrat de crédit	178
§ 1. Régime de droit commun de validité des conventions	178
A. Le consentement de la partie qui s'oblige	178
B. La capacité de contracter	179
C. L'objet du contrat	179
D. La cause du contrat	180

§ 2. Spécificités du contrat de crédit	180
A. Contrat réel ou contrat consensuel ?	180
B. L'ouverture de crédit	181
C. Preuve du contrat	182
Section 2. Le contenu du contrat	183
§ 1. Le régime de droit commun	183
A. Les garanties	184
B. Les intérêts	184
§ 2. Le droit de la consommation	186
A. Contrat de crédit à la consommation	186
B. Contrat de crédit immobilier	188
Conclusion	190
Index des mots-clés	190
Introduction au droit applicable au contrat de crédit : le banquier luxembourgeois face au principe d'autonomie de la volonté	191
<i>Nefeli ROUPAKIA</i>	
Introduction	191
Chapitre I. Le principe d'autonomie de la volonté en matière de contrat de crédit sous l'égide du règlement Rome I	193
Section 1. Le règlement Rome I et l'étendue du principe de l'autonomie de la volonté en matière contractuelle	193
Section 2. La coïncidence de la loi désignée en vertu du principe de l'autonomie de la volonté et de la loi de l'établissement bancaire	196
Chapitre II. L'effectivité du libre choix de la <i>lex contractus</i> : le banquier luxembourgeois confronté à la <i>lex limitatis</i>	197
Section 1. Les règles de conflit protectrices du consommateur	198
Section 2. Les lois de police	201
Section 3. L'articulation entre les règles de conflit protectrices du consommateur et les lois de police : les « lois de police consuméristes »	204
Conclusion	206

Évolutions récentes en matière de droit des crédits à la consommation	207
<i>Martine KAYSER</i>	
Introduction	207
Chapitre I. Aspects de droit international privé européen	210
Section 1. Analyse de la validité des clauses attributives de juridiction dans le domaine des contrats de consommation transfrontaliers	210
§ 1. Le régime protecteur applicable aux contrats de consommation	211
A. Une condition préalable <i>ratione personae</i>	212
B. Le critère tenant à l'objet du contrat	214
C. Le critère tenant aux circonstances de la conclusion du contrat	215
§ 2. Les possibilités limitées de recours aux clauses d'attribution de juridiction dans les contrats de consommation transfrontaliers	217
A. Les critères du « contrat conclu par un consommateur » suivant l'article 17 du règlement Bruxelles <i>Ibis</i> sont remplis	217
B. Les critères du « contrat conclu avec un consommateur » au sens de l'article 17 ne sont pas remplis	218
Section 2. La loi applicable en matière de contrats de consommation transfrontaliers	221
§ 1. Les règles de conflit spéciales en matière de contrats de consommation	223
A. La notion de consommateur et le champ d'application matériel des contrats soumis au régime protecteur	224
B. Le critère relatif à l'activité du professionnel	225
C. Les solutions qui se dégagent des critères d'application du régime protecteur	226
§ 2. L'incidence des lois de police sur la loi applicable aux contrats de consommation transfrontaliers	228
A. La notion de « lois de police »	229
B. Le régime applicable aux lois de police	231

C.	La question de l'applicabilité des lois de police dans les domaines régis par une directive d'harmonisation maximale	233
Chapitre II.	Évolution jurisprudentielle européenne en matière de crédits à la consommation	234
Section 1.	La période précontractuelle	235
§ 1.	Preuve de l'exécution des obligations précontractuelles	236
§ 2.	Étendue du devoir d'explication et de l'obligation d'évaluation de la solvabilité	238
Section 2.	La période contractuelle	241
§ 1.	Formation et contenu du contrat de crédit	243
A.	Les mentions contractuelles	243
B.	Le droit de rétractation	246
§ 2.	Exécution du contrat de crédit	248
Conclusion		249
Financement des entreprises en difficulté : faillite de l'emprunteur du point de vue du dispensateur de crédit en droit luxembourgeois – Impacts, risques et protections		251
<i>Pierre SCHLEIMER et Philippe NOELTNER</i>		
Introduction		251
Chapitre I.	Régime des faillites de l'emprunteur et impact sur le dispensateur de crédit	253
Section 1.	La faillite de l'emprunteur organisé en société commerciale	253
§ 1.	Aperçu des différentes procédures	254
§ 2.	Détermination de la faillite – Régime de droit commun	255
A.	Cessation des paiements – Droit commun	256
B.	Ébranlement du crédit	258
C.	Jugement déclaratif de faillite et période suspecte	258
Section 2.	Régime spécial applicable aux établissements de crédit et autres entités	260
Section 3.	Aspects spécifiques liés à la loi bancaire 1993 et à la loi BRR 2015	261
§ 1.	Mesures d'intervention précoce	261
§ 2.	Plans de résolution et résolvabilité	261

Section 4. Procédures de sursis de paiement et liquidation selon la loi BRR 2015	263
§ 1. Sursis de paiement et notion spéciale d'ébranlement du crédit	263
§ 2. Liquidation	265
Section 5. Procédures collectives applicables aux sociétés commerciales luxembourgeoises	266
§ 1. Différentes procédures luxembourgeoises	267
A. Faillite	267
B. Liquidation	267
C. Gestion contrôlée	268
D. Concordat préventif de la faillite	269
E. Sursis de paiement	269
§ 2. Certains effets principaux de la procédure de faillite	270
A. Dessaisissement de l'emprunteur défaillant à la suite du jugement déclaratif de la faillite	270
B. Nomination du curateur et constitution de la masse des créanciers	270
§ 3. Procédures internationales des faillites de restructurations	271
A. Effets du <i>Chapter 11</i> du <i>US Bankruptcy Code</i> de droit américain appliqué à une société luxembourgeoise	272
B. Procédure du <i>scheme of arrangement</i> de droit anglais appliquée à une société luxembourgeoise	274
§ 4. Remarques concernant le traitement de la SCSp dans le cadre de ces procédures	276
Chapitre II. Risques encourus par le dispensateur de crédit lors de l'octroi d'un prêt	277
Section 1. Prohibition de certains paiements pendant la période suspecte	278
§ 1. Paiement pour dettes non échues	279
§ 2. Paiement pour dettes échues	279
Section 2. Sanction du dispensateur de crédit dans le cas du soutien abusif	280

Chapitre III. Protection de la créance du dispensateur de crédit	283
Section 1. Contrats de garantie financière et autres mécanismes contractuels régis par la loi CGF 2005	286
§ 1. Clauses de compensation	286
A. Pouvoir de suspendre certaines obligations d'une entité octroyé par la loi BRR 2015 avant sa résolution	288
B. Exclusion de certaines clauses contractuelles en matière d'intervention et de résolution anticipées au titre de la loi BRR 2015	289
C. Pouvoir de suspendre certaines obligations	289
D. Pouvoir de suspendre temporairement les droits de résiliation	290
E. Mesures de sauvegarde	290
F. Impact de la loi BRR 2015 sur les protections octroyées par la loi CGF 2005	291
§ 2. Gage tombant sous le champ d'application de la loi CGF 2005	291
§ 3. Transfert de propriété à titre de garantie tombant sous le champ d'application de la loi CGF 2005	291
§ 4. Sûretés constituées sur les créances résultant d'engagements de souscription d'un fonds d'investissement	293
Section 2. Privilèges légaux	294
Conclusion	295
Subscription Facilities in Luxembourg: Overview of a Decade of Legal Practice	297
<i>Lynn ALZIN et Laura ARCHANGE</i>	
Introduction	297
Chapter I. Form, Nature and Content of the Credit Agreement for a Subscription Facility	299
Section 1. The Form of the Subscription Facility: A Bridge Facility	299
Section 2. Clauses Specific to Subscription Facilities	300
§ 1. Clauses Linked to Investor Quality	300
§ 2. Term, Availability and Reimbursement of the Subscription Facilities	301
§ 3. Specific Events of Default	302

Chapter II. Security Package Associated with Subscription Facilities	303
Section 1. Choice of Law to Govern the Security Interest Over Unfunded Commitments	304
§ 1. Characterisation of Unfunded Commitments as Claims Subject to the Law on Financial Collateral Arrangements	305
§ 2. Application of the Rules Governing Conflicts of Laws to the Pledge over Unfunded Commitments	308
§ 3. Duality of Security Interests Over Unfunded Commitments	311
Section 2. Functioning of the Security Package Before and After the Occurrence of an Event of Default Under the Subscription Facility Agreement	312
§ 1. Exercise by the Pledgee of the Rights Linked to the Unfunded Commitments and Enforcement of the Pledge over Accounts	312
§ 2. Use by the Pledgee of the Power of Attorney	314
§ 3. Additional Safeguards: Waiver of Set-off, Defence and Counterclaim	315
Section 3. Specific Legal Consideration for Cascading Pledge Structures	317
§ 1. Description of the Cascading Pledge Structure	317
§ 2. Accessory Character of a Pledge as the Basis for the Validity of the Cascading Pledge	319
§ 3. Enforcement of a Cascading Pledge	320
Essai de synthèse du cadre général et d'analyse juridique sous l'angle du droit luxembourgeois de certaines opérations de refinancement et/ou de restructuration de dettes hors procédures collectives	321
<i>Frank MAUSEN, Pierre-Henry MAROTEAUX et Ruslana HRISCHEVA</i>	
Introduction	321
Chapitre I. Évaluations préalables à la mise en place juridique d'une opération de refinancement et/ou de restructuration de dettes	324
Section 1. Les financements en place	324
§ 1. Structure d'endettement du débiteur	325
ANTHEMIS	455

§ 2. Situation du débiteur	327
§ 3. Créanciers du débiteur	328
§ 4. Termes juridiques de la documentation de financement	328
Section 2. Les acteurs parties prenantes	329
Section 3. Les sûretés et garanties en place	331
Section 4. Les contrats à l'exclusion des contrats de financement	333
Chapitre II. Cadre juridique général des opérations de refinancement et/ou de restructuration de dettes	334
Section 1. Des mécanismes juridiques envisageables propres à chaque cas d'espèce	334
§ 1. Les opérations de refinancement à l'initiative du prêteur	334
A. Options disponibles pour le prêteur	334
B. Mécanismes translatifs de droits	335
C. Mécanismes non translatifs de droits	337
§ 2. Les opérations de refinancement à l'initiative de l'emprunteur	338
Section 2. Subordination	340
§ 1. Concept de subordination	340
§ 2. Validité des clauses de subordination	342
Sous-section 3. Efficacité des conventions de subordination	343
Sous-section 4. Contenu de la convention de subordination	344
Section 3. Sûretés et garanties	345
§ 1. Généralités	346
Sous-section 2. Refinancements faisant intervenir un mécanisme de transfert de créances	346
§ 3. Refinancements sans transfert de créances	349
A. En présence d'un prêteur existant et d'un nouveau prêteur sans lien contractuel entre eux	349
B. Refinancements impliquant une modification du prêt initial	351
§ 4. Refinancements créant un concours entre créanciers	352
Chapitre III. Options envisageables dans le cadre d'une opération de refinancement et/ou de restructuration de dettes	353
Section 1. Le débiteur in bonis – Une perspective de croissance permettant d'envisager une diversité d'options de structuration	354

Section 2. Le débiteur en difficulté in bonis – La tempête ou le financement de la dernière chance	355
Section 3. Les risques encourus	358
Conclusion	360
Taking Security over Intellectual Property Rights in Luxembourg	363
<i>Sara GERLING et Vincent WELLENS</i>	
Introduction	363
Chapter I. Taking of Security Over IP Per Se	364
Section 1. Different Types of IP: Registered Versus Unregistered Rights	364
§ 1. Registered IP (Rights)	365
A. Types of Registered IP (Rights)	365
B. Status of Applications	366
C. Special Case of Domain Names	367
§ 2. Unregistered IP (Rights)	367
Section 2. Ownership of IP Rights	371
Section 3. Different Ways of Taking Security Over IP	372
§ 1. Taking Security Over IP on the Basis of a Pledge Agreement (Gage de Droit Commun)	372
A. Establishment and Validity of a Pledge of IP	372
B. Effectiveness Against Third Parties	375
C. Enforcement of a Pledge	375
§ 2. Taking Security Over IP on the Basis of a Transfer of Title	376
Section 4. Applicable Law and Jurisdiction	377
Chapter II. Alternative Security Structures	380
Section 1. Floating Charge (Gage sur Fonds de Commerce)	380
Section 2. Financial Collateral Arrangements Under the Collateral Act	381
§ 1. Scope of Collateral Act	381
A. Pledge of Claims – Perfection and Enforcement	381
B. Pledge of Shares – Perfection and Enforcement	382
§ 2. Insolvency Remoteness	384
Section 3. Securitisation of IP	385
ANTHEMIS	457

§ 1. Securitisation of IP Rights	385
§ 2. Securitisation of Claims Arising From IP Rights	386
§ 3. Issuance of Instruments by the Securitisation Undertaking	386
§ 4. True Sale or Synthetic Securitisation	387
Conclusion and Outlook	387

L'exécution d'une hypothèque pour recouvrer les montants dus en vertu d'un crédit immobilier 389

Catherine WAGENER

Introduction	389
Chapitre I. L'hypothèque comme garantie du crédit immobilier	390
Section 1. Aperçu du régime juridique de l'hypothèque et son intérêt pour le banquier	390
§ 1. Définition	390
§ 2. Les caractéristiques de l'hypothèque	391
A. L'hypothèque, un droit réel	391
B. L'hypothèque, un droit réel accessoire	392
C. L'hypothèque, un droit immobilier	392
D. L'hypothèque au caractère indivisible	392
§ 3. Les biens susceptibles de faire l'objet d'une hypothèque	393
Section 2. Le concours de l'hypothèque consentie au banquier avec d'autres hypothèques (parfois inconnue[s])	394
§ 1. L'hypothèque légale	394
A. Notion	394
B. Les diverses hypothèques légales	395
C. Les hypothèques légales occultes	396
§ 2. L'hypothèque judiciaire	397
§ 3. L'hypothèque conventionnelle	399
A. Conditions de fond	399
B. Conditions de forme	400
C. Conséquences en cas de non-respect des conditions de fond et de forme	400
1. Nullité de l'hypothèque constituée par acte sous seing privé	400
2. Exceptions	401

D. La spécialisation de l'hypothèque conventionnelle	401
1. La spécialisation quant à l'immeuble	401
2. La spécialisation quant au montant couvert par l'hypothèque	401
3. La spécialisation quant à la créance	401
Section 3. Publicité et rang de l'hypothèque	402
§ 1. La publicité	402
§ 2. Le rang	403
Chapitre II. L'action hypothécaire	403
Section 1. Le droit de suite	404
Section 2. L'exécution forcée	405
§ 1. Démarche préalable avant la mise en œuvre de l'exécution forcée – Le commandement à toutes fins	405
§ 2. La saisie immobilière	405
§ 3. La mise en œuvre d'une procédure de voie parée	407
Section 3. Le droit de préférence	408
Section 4. Les moyens de défense du débiteur	408
§ 1. Opposition au commandement à toutes fins	409
§ 2. Incidents/moyens de défense	409
A. Incidents de la saisie immobilière	409
B. Incidents de l'exécution de la clause de voie parée	409
Section 5. Procédures applicables	410
§ 1. La procédure de saisie immobilière	410
§ 2. La procédure de voie parée	410
Chapitre III. Les aspects de droit international privé liés aux hypothèques	411
Section 1. Aperçu des règles de droit international privé prévues par le droit luxembourgeois	411
§ 1. La compétence territoriale	411
§ 2. La loi applicable	412
§ 3. Les droits concernés par la loi de situation du bien	412
§ 4. <i>Lex contractus vs lex rei sitae</i>	413
Section 2. Aperçu des règles de droit international privé prévues par le droit européen	413
§ 1. Les règles de conflit de juridictions	413
A. Compétence exclusive en matière de droits réels	413

B.	Définition de la matière des droits réels	414
§ 2.	Les règles de conflit de lois	415
A.	Choix de loi applicable exclusivement pour le contrat de crédit	415
B.	Choix de loi pour le contrat de crédit et autre loi pour l'acte de constitution de l'hypothèque	416
C.	Choix d'une loi unique applicable pour le crédit et l'hypothèque	416
D.	Absence de choix de loi applicable	416
E.	Domaine de la loi applicable : loi réelle <i>vs</i> loi contractuelle	417
	Bibliographie	417
	DOCTRINE	417
	LÉGISLATION	419
	Sources internes	419
	Sources internationales	419
	JURISPRUDENCE	420
	Sources internes	420
	Sources internationales	421
	The Place of the PPG (<i>Garantie Professionnelle de Paiement</i>) in the Luxembourg Legal System	423
	<i>Cintia MARTINS COSTA et Ana BRAMAO</i>	
	Introduction	423
	Chapter I. The Legal Regime of the PPG	425
	Section 1. Light Formalism	425
	§ 1. The Necessity to Attest the Guarantee in Writing	425
	§ 2. A Guarantee by Choice	425
	Section 2. Contractual Freedom in Terms of Scope of Obligations	426
	Section 3. Guarantee Users Are at a Crossroad...	434
	Chapter II. Selected Examples	437
	Section 1. The PPG as an Innovative Alternative to Traditional Guarantees in the Context of Financing Transactions	437
	Section 2. The PPG as an Interesting Tool for the Fund Finance Industry	438

Section 3. The PPG as a Modern Guarantee Tool in the Context of Commercial Transactions	439
Section 4. A Promising Future for the PPG in the Luxembourg Construction Sector	440
Section 5. The PPG as a Satisfactory Tool for Credit Transfer Risk and Risk Mitigation Operations	442
Conclusion	444